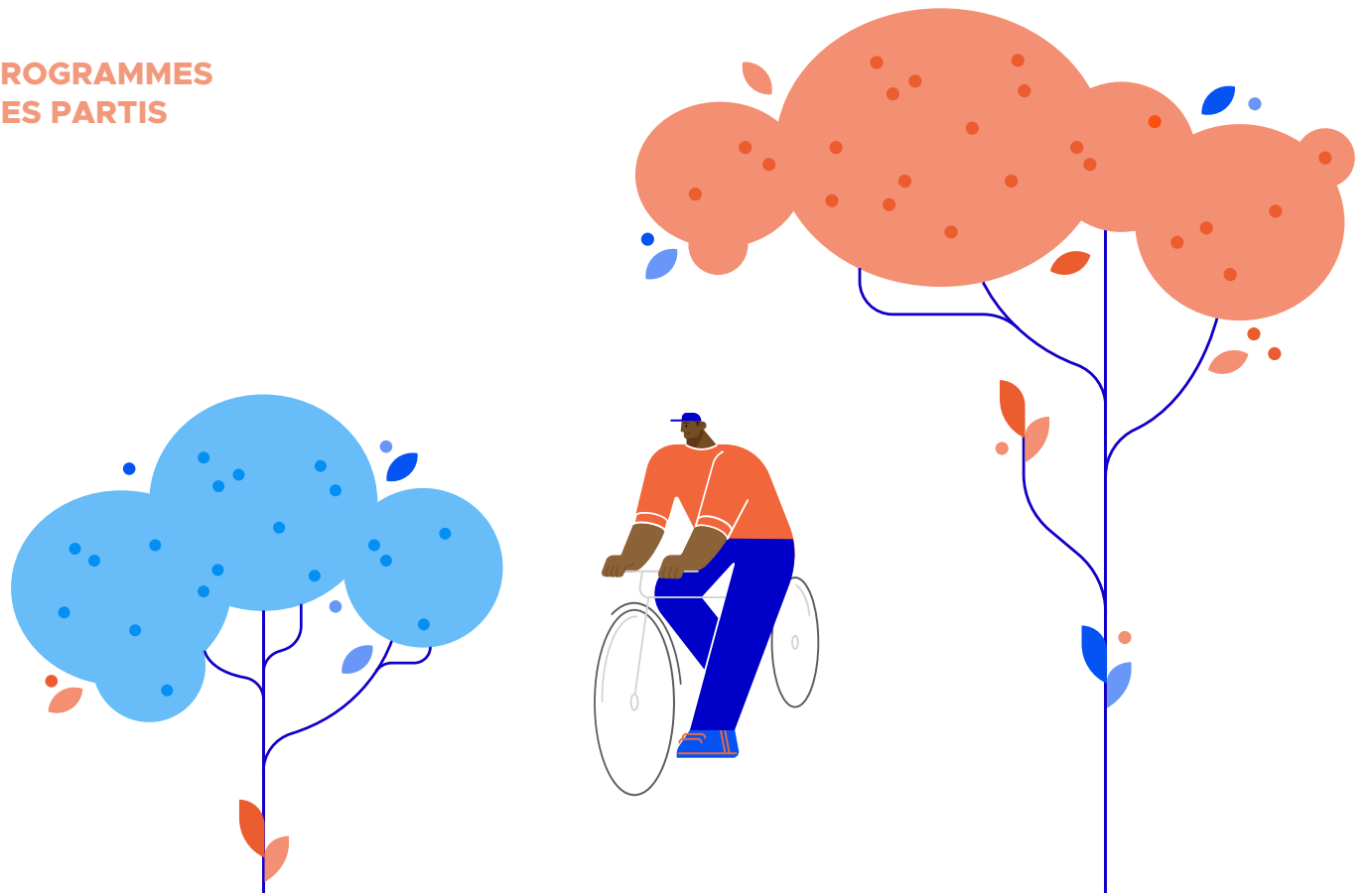
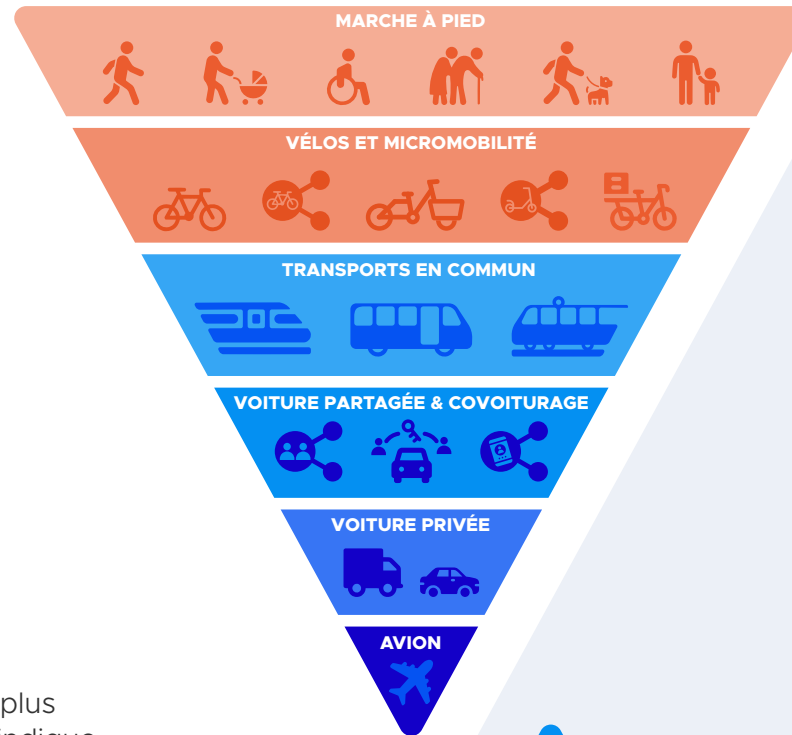


LA MOBILITÉ DURABLE, MOBILITÉ BIENVEILLANTE

NEUF POINTS D'ACTION POUR LES PROGRAMMES
FÉDÉRAUX, WALLONS ET LOCAUX DES PARTIS



Source : SHARE-North Squared

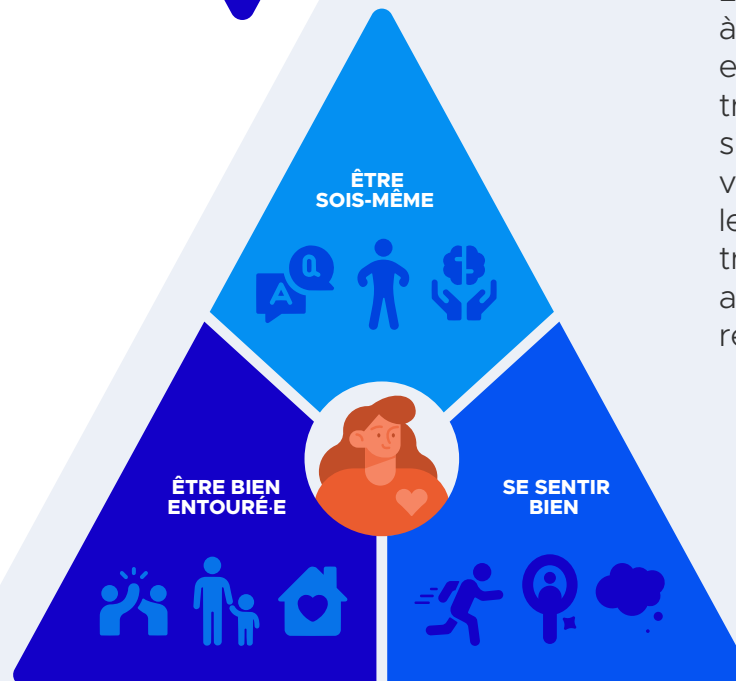


LA MANIÈRE DONT ON SE DÉPLACE EST IMPORTANTE...

Nous devons nous déplacer de façon plus durable, et la pyramide de la mobilité indique les choix nécessaires pour y parvenir. La mobilité partagée fait intrinsèquement partie d'un système de mobilité durable et complet avec les transports publics, le vélo et la marche. Le partage fait de la mobilité un processus rationnel : il permet de choisir le mode de transport adéquat pour chaque type de déplacement.

...MAIS POUVOIR SE DÉPLACER EST ENCORE PLUS IMPORTANT

La capacité à se déplacer contribue à l'épanouissement personnel et a un effet positif sur les trois composantes du triangle du bonheur. L'accès à la mobilité signifie pouvoir participer pleinement à la vie sociale : faire ses courses, aller chez le médecin, rendre visite, se rendre au travail... Pouvoir se déplacer de manière autonome renforce la confiance en soi, réduit l'isolement et améliore le bien-être.



Source : Vlaams Instituut Gezond Leven

9 POINTS D'ACTION POUR UNE MOBILITÉ DURABLE ET BIENVEILLANTE

De la mobilité autonome à
l'autonomie par la mobilité

1 - Développer des Mobipoints
qualitatifs et accessibles

2 - Impliquer les groupes cibles par la
co-création

3 - Soutenir le transport bénévole

Mesurer les émissions de CO2 par
passager plutôt que par véhicule

4 - Exploiter le potentiel de
covoiturage des entreprises et
zonings

5 - Donner de la visibilité au
covoiturage

6 - Expérimenter des lignes de
covoiturage

Chaque véhicule peut être partagé

7 - Mettre en lumière le partage entre
particuliers

8 - Créer des incitations au partage

9 - Assurer l'uniformité du paysage de
l'autopartage

LÉGENDE



Mesures fédérales



Mesures bruxelloises



Mesures locales

DE LA MOBILITÉ AUTONOME...

Au cours de la dernière décennie, les décideurs politiques, les investisseurs et les médias ont manifesté un grand intérêt pour les véhicules autonomes. Cependant, le rêve de l'autonomie est en train de s'affaiblir alors qu'il devient évident que la technologie n'est pas encore suffisamment développée.

La technologie autonome a du potentiel, mais elle doit créer de la valeur ajoutée sociale et s'inscrire dans un système de mobilité durable.

...À L'AUTONOMIE PAR LA MOBILITÉ

Par conséquent, nous ne devrions pas nous concentrer uniquement sur les solutions technologiques, mais surtout sur le renforcement des options de mobilité durable existantes. Ce sont ces options de transport qui permettent l'accès à la mobilité et agissent donc comme des leviers pour l'autonomie des personnes.

Un système de mobilité efficace augmente le rayon d'action des jeunes, des personnes âgées, des nouveaux arrivants, des demandeurs d'emploi, etc. Si l'on peut faire des choix de mobilité,

on peut mieux s'épanouir, rencontrer d'autres personnes, rester en bonne santé... Les jeunes qui peuvent se déplacer en toute sécurité sont plus enclins à explorer le monde. La capacité à se déplacer augmente les chances des demandeurs d'emploi et des nouveaux arrivants de trouver du travail, ainsi que la qualité de vie des personnes âgées qui souffrent souvent de solitude. La mobilité contribue donc au bien-être de toutes et tous et à l'économie.



1 - Développer des Mobipoints qualitatifs et accessibles

👤🏠 S'engager davantage à déployer des mobipoints de qualité afin d'offrir un choix de transports suffisant dans chaque quartier, pour permettre aux habitants de se déplacer. Garantir que les mobipoints soient accessibles aux personnes souffrant d'un handicap physique, visuel, auditif ou mental, ou confrontées à des barrières linguistiques ou culturelles. Créer un environnement sûr autour du mobipoint pour que toutes et tous puissent l'utiliser.

2 - Impliquer les groupes cibles par la co-création

🗺️👤🏠 Planifier l'infrastructure et les outils digitaux en collaboration avec les différents publics cibles. La co-création comprend à la fois la co-identification des défis (remise en question de l'expérience et de la vision) et la co-évaluation des projets pilotes. Grâce à la co-création, vous transformez différents groupes cibles en moteurs de la mobilité durable et partagée. Il est essentiel de reconnaître que tout le monde n'a pas les mêmes besoins en matière de mobilité.

3 - Soutenir le transport bénévole

👤🏠 Renforcer le réseau local de transports bénévoles non médicalisés pour les personnes moins mobiles en étoffant l'offre, en combinant les itinéraires, en expérimentant les rickshaws, etc. Cela permet de lutter contre l'isolement et la solitude, notamment chez les personnes âgées.

La co-création permet aux utilisateurs finaux de s'exprimer et leur fait prendre conscience de l'impact de leur voix. La co-création garantit l'accessibilité physique et numérique pour tous.



MESURER LES ÉMISSIONS DE CO2 PAR PASSAGER PLUTÔT QUE PAR VÉHICULE


Stimuler le covoiturage




Pourquoi covoiturer ?



Lorsque les voitures circulent avec un faible taux d'occupation, nous émettons plus de CO2 par personne. Le fait de combiner des trajets en covoiturant permet de réduire les émissions. Le covoiturage n'est pas seulement bon pour l'environnement et le climat, il présente aussi de nombreux avantages socio-économiques : moins d'embouteillages, plus de sécurité routière, moins de frais de mobilité, moins d'espace de stationnement et plus de productivité. De plus, le covoiturage est rapide à mettre en œuvre car il ne nécessite aucune infrastructure supplémentaire.


4 - Exploiter le potentiel des entreprises et zonings


 C'est ici que se trouve la masse critique pour assurer le succès du covoiturage. Encourager les entreprises et les zonings à prendre des mesures en faveur du covoiturage, telles que des places de parking réservées, la garantie d'un retour à domicile, l'utilisation d'une plateforme de covoiturage pour mettre en relation les covoitureurs et lancer des campagnes. En tant qu'autorité locale, fournir un point de contact (mobicoach) et intégrer le covoiturage dans les plans de transport des zonings.

 Assurer la déductibilité à 100% de la TVA sur les frais de covoiturage pour les entreprises qui investissent dans la mobilité partagée.


5 - Donner de la visibilité au covoiturage

 Lancer des campagnes de sensibilisation mettant en évidence les avantages du covoiturage, par exemple à travers l'instauration d'une semaine du covoiturage. Souligner que la pratique irrégulière du covoiturage fait aussi une grande différence : il n'est pas nécessaire de covoiturer tous les jours.  Inclure la pratique irrégulière du covoiturage dans les statistiques de transport. Aujourd'hui, les diagnostics fédéraux sur les déplacements domicile-travail sondent les principaux modes de transport des travailleurs, et cela ne comprend pas le covoiturage irrégulier qui reste de ce fait invisible.

 Accompagner les campagnes de sensibilisation temporaires d'incitants à long terme, du développement d'infrastructures pour le covoiturage et de l'intégration du covoiturage dans les solutions Mobility as a Service.

 Réformer la fiscalité du covoiturage : prévoir une défiscalisation comme pour l'indemnité vélo et prévoir la possibilité d'accorder des indemnités directes aux covoitureurs. La création d'un registre national de covoiturage permettrait de contrôler et de suivre les déplacements des covoitureurs. Pour ce faire, la Belgique peut s'inspirer de la politique française en matière de covoiturage. Il faut également assurer la cohérence entre le traitement fiscal et celui de l'ONSS en matière de covoiturage. En effet, les passagers d'un covoiturage qui bénéficient d'un avantage fiscal pour leur trajet paient actuellement une cotisation à l'ONSS sur leur trajet, contrairement aux automobilistes. Cela entraîne des démarches administratives fastidieuses et des politiques incohérentes.

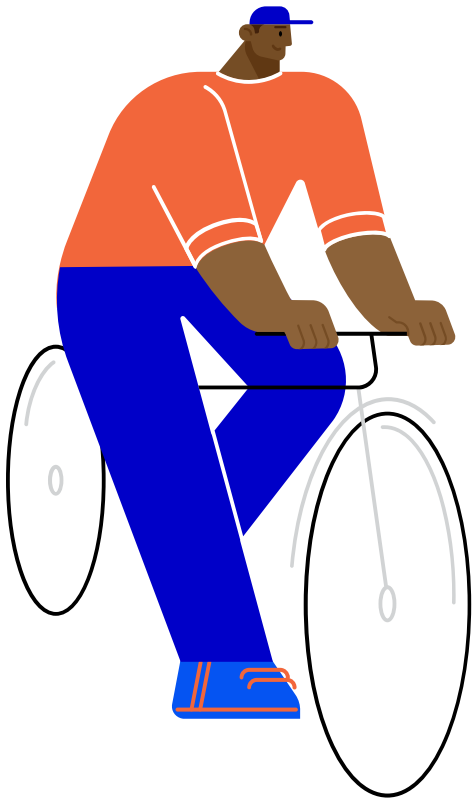
6 - Expérimenter les lignes de covoiturage

 Les lignes de covoiturage sont des itinéraires fixes de covoiturage sur des tronçons très encombrés ou pauvres en transports publics. Ces lignes se basent sur le covoiturage en temps réel (la géolocalisation permet aux conducteurs et aux passagers de se connecter en temps réel), qui peut éventuellement être complété par des panneaux numériques ou des systèmes analogiques pour communiquer la destination aux conducteurs de passage. Des lignes de covoiturage existent déjà en Suisse et en France.



CHAQUE VÉHICULE PEUT ÊTRE PARTAGÉ

Soutenir le partage de voitures et de vélos entre particuliers



Qu'est-ce que le partage de véhicules entre particuliers ?

Le partage de voitures et de vélos privés est une forme de partage où des particuliers et des organisations partagent leurs propres véhicules avec d'autres particuliers et organisations. Il peut s'agir d'un système ouvert permettant aux membres d'utiliser n'importe quel véhicule, ou d'un système fermé basé sur des groupes de partage fermés comprenant un nombre limité de membres.


Le partage privé fonctionne sur le principe de partage des coûts réels des véhicules, encourage la cohésion sociale dans les quartiers, libère de l'espace pour la verdure et les rencontres et réduit les émissions de CO2. Ce système fonctionne bien dans les zones rurales, où les acteurs commerciaux disposant de leur propre flotte de véhicules sont moins actifs. M'pact soutient le partage privé à travers son service Cozywheels.

Partager ou électrifier ?

L'électrification n'est qu'une partie de la transition vers un système de mobilité durable. Le remplacement de toutes les voitures privées conventionnelles actuelles par des voitures électriques n'implique qu'un changement limité du système, notamment en termes d'utilisation de l'espace, de congestion et d'utilisation des ressources. Le partage des véhicules et des trajets est un changement aussi important que l'électrification.


***Pour chaque euro consacré
à la mobilité électrique,
investissez un euro dans
d'autres solutions de
mobilité durable.***


7 - Mettre en lumière le partage entre particuliers

 Promouvoir le partage des voitures privées et des vélos par le biais de campagnes. Selon des études, trois motivations majeures nous poussent à partager une voiture : l'impact positif sur l'environnement et le climat, l'avantage financier et la prise de conscience d'avoir peu besoin de la voiture.


En outre, il est important de dissiper les craintes liées à ce type de partage et de générer une offre suffisante. En tant qu'autorité locale, donner le bon exemple en partageant votre propre flotte de véhicules. C'est le point de départ idéal pour lancer le partage de voitures et de vélos privés dans les communes où ce type de partage est rare.

8 - Créer des incitations au partage

 En tant qu'autorité locale, offrir des incitants pour favoriser le partage de voitures et de vélos privés. Vous pouvez par exemple rembourser les frais d'adhésion à une organisation de partage reconnue, accorder des avantages de stationnement, attribuer des places de parking aux véhicules partagés, octroyer une subvention pour l'achat d'une voiture électrique qui sera partagée, fournir un budget de mobilité lorsqu'une plaque d'immatriculation est radiée, etc.

 Abaisser le taux de TVA pour l'autopartage à 6 %, comme pour le vélo en libre-service, les taxis et les transports publics. Garantir également la déductibilité à 100 % de la TVA sur l'autopartage pour les entreprises qui investissent dans la mobilité partagée.

9 - Assurer l'uniformité du paysage de l'autopartage

 Les villes et les municipalités appliquent des critères différents pour reconnaître les organisations de covoiturage.

Prendre en compte les différents besoins et impacts de l'autopartage en round-trip, en free-floating et entre particuliers. Veiller à ce que les opérateurs soient, si nécessaire, soutenus pour partager les données conformément aux spécifications existantes.



À PROPOS DE MPACT

Depuis 1975, Mpact s'engage en faveur d'une mobilité efficace et accessible à tous. Mpact (anciennement Taxistop) est guidée par le principe du "plus avec moins". Plus d'efficacité énergétique, d'inclusion, de cohésion sociale, d'espace... avec moins de congestion, d'émissions, de coûts, de véhicules... Pour ce faire, Mpact innove et développe différentes formes de mobilité partagée.

En tant qu'association à but non lucratif, Mpact ne vise pas le profit, mais plutôt des ressources suffisantes pour permettre l'innovation et, si nécessaire, la croissance. Les activités doivent avoir le plus grand impact écologique et social possible. Grâce à son ancrage local et à sa relation avec les utilisateurs, Mpact va toujours plus loin que les autres fournisseurs pour atteindre des groupes cibles difficiles à atteindre, établir des partenariats et répondre aux caractéristiques du marché belge.

Mpact s'appuie sur ses trois piliers : les services, l'innovation et la politique. Ils sont représentés dans notre logo par un triangle.

- 1.** Services : Carpool (covoiturage), Cozywheels et Op Wielekes (partage de véhicules), MobiCalendar (nudging), Mobitwin (transport à la demande), Holidaysitting et HomeLink (vacances).
- 2.** Nous participons à des projets innovants en augmentant l'impact de nos propres services et en développant de nouvelles solutions avec nos partenaires. À cette fin, nous répondons à des appels à projets (inter)nationaux.
- 3.** Nous renforçons le soutien public et politique à la mobilité partagée et connectée. Nous partageons notre expertise et encourageons les gouvernements à mettre en place le cadre politique adéquat.

www.mpact.be

CONTACT

Pour toute question ou renseignement sur ce mémorandum, veuillez contacter :

Karsten Marhold

Coordinateur projets et partenariats

karsten.marhold@mpact.be - 0491 48 65 84

Angelo Meuleman

Directeur

angelo.meuleman@mpact.be - 0476 477 661